

# Centenaire de la Conquête de l'Algérie (1830 – 1930)

[[Voir la *Revue Anarchiste* n°4.]]

## Histoire rectifiée

En mars 1930, les fêtes du Centenaire se dérouleront normalement ; les Congrès tiennent leurs assises, les Chambres de Commerce se dépensent et se réjouissent, les conférences se succèdent en Algérie, à Paris, à Marseille, etc., etc. ; délégués, auditeurs congratulent, exhortent et se grisent du mensonge officiel répandu à la cadence d'une crue envahissante ; car il s'agit bien d'un délit flagrant d'escroquerie historique.

Mais, avant d'entreprendre la démonstration, notons en passant que la presse algérienne, si servile qu'elle soit, manifeste son mécontentement.

Elle n'est point satisfaite, il y a nettement carence des touristes, et tous ceux, « journalistes, commerçants », qui s'imaginaient voir déferler une marée de gogos, sont profondément déçus.

De ce point de vue, il se confirme en effet que le Centenaire est un four ; aussi la presse libre, accuse nettement le Commissariat général d'avoir failli à sa tâche.

Ce n'est point notre avis, car tous ceux qui ont suivi l'élaboration du programme, établi par le gouvernement, savent très bien que l'objectif poursuivi n'était pas la recherche de vastes caravanes touristiques à qui l'on aurait montré les jardins, les sites, les ruines de Beni Ounif, Fignig, Djemila, Souk-Ahras, etc.

Ce n'était là qu'un plan accessoire, un décor, mais l'essentiel était tout autre. La commémoration est nettement politique, et comme la politique de la Troisième République n'est que l'exécution des volontés économiques et financières, il est normal et logique que les fêtes du Centenaire illustrent ces deux points : la puissance politique, la réussite de l'économie nord-africaine.

Sur ces deux plans, les intéressés ont satisfaction. La politique s'affirme puissante en Algérie, et les magnats du commerce sont aux anges.

Le reste n'étant que par surcroît, qu'il réussisse ou non, est secondaire et les imprécations de la presse dite libre portent à faux, n'ayant pas vu ou voulu voir les visées officielles qui sont normalement poursuivies.

Cette digression a son importance dans le chapitre de l'histoire, car les liens qui unissent la politique de 1930 à celle d'il y a cent ans, ont la même identité.

En effet, c'est un truisme de répéter que l'histoire officielle est une interprétation partielle et unilatérale, sans véritable valeur historique.

Chacun peut savoir que le traité de Versailles accuse l'Allemagne d'une responsabilité unique dans la guerre 1914-1918 ; pourtant de nombreux documents sont venus prouver que les responsables sont dans tous les États et la France principalement, avec Delcassé et Poincaré.

De même, beaucoup de citoyens français croient encore que la guerre de 1870 fut déclarée par l'Allemagne, alors que les archives font la preuve que ce fut Napoléon III qui, en fait, déclara la guerre.

Pour la conquête de l'Algérie, en 1830, les erreurs recueillies par l'opinion publique, sont encore plus manifestes et atteignent toutes les classes sociales.

Les citoyens, modelés par l'école primaire, acceptent et répètent que l'expédition d'Alger eut pour motif une question d'honneur, le Consul de France à Alger, M. Deval, ayant été vergeté avec le manche d'un chasse-mouches par le bey Hussein.

Les couches supérieures, façonnées par les cours d'histoire secondaires, savent en plus que notre Consul était en mission, au sujet d'une dette des 7 millions due au bey et reconnue par un traité en 1801 et dont le Consul chevaleresque refusait d'entendre parler.

Ils peuvent savoir encore que la régence d'Alger était sous la domination turque et que les Arabes du littoral étaient des pillards et des corsaires portant dommages et déprédations à la marine et au commerce français, poussant l'audace jusqu'à faire des incursions sur les côtes de Provence et du Languedoc.

Ainsi, dans l'hypothèse la plus favorable, l'enseignement historique donné aux Français présente l'expédition de 1830 comme une réponse faite au Dey ayant insulté le pavillon fleurdelisé et une entreprise de salubrité, visant à la destruction des nids de piraterie partant de Tripoli jusqu'à Sali sur l'Atlantique.

Aujourd'hui encore, pendant les fêtes du Centenaire, ce sont les thèmes repris dans les congrès, les discours, les conférences tant à la colonie qu'à la métropole, et partant de ces postulats, l'expédition se motive devant l'opinion publique et la conquête se présente comme une victoire de la civilisation sur la barbarie et les historiographes abondent en déclamations pathétiques : nos intentions étaient pures, nos buts désintéressés et quand le 5 mai 1853, Napoléon III lançait son manifeste à la population musulmane, il disait effrontément : « Nous sommes venus affranchir ce peuple d'une oppression séculaire. »

De même, en 1903, le Président de la République Loubet, en

visite officielle, déclarait : « Nous apportons la force et non la tyrannie, la civilisation et non la haine. »

En 1922, Millerand, Président de la République, répondant à une requête de l'Émir Khaled, donnait des conseils de prudence : « La France vous apporte la civilisation, mais il est dans votre intérêt de ne pas aller trop vite. »

C'est un thème général, sur cette thèse historique, que, les laudateurs chantent sur le mode majeur : « La Conquête de l'Algérie ».

Mais la vérité est toute autre, et les postulats radicalement faux, il s'ensuit logiquement que la « musique civilisatrice » devra se taire.

Venons aux faits :

Que sait-on de l'Algérie avant 1830 ?... Peu de choses, l'histoire est avare ; d'une manière générale, on sait que la régence d'Alger étendait son territoire de la Tunisie au Maroc.

Depuis trois cents ans, les Turcs étaient en principe les maîtres de la régence ; en pratique le Dey d'Alger, préfet des Turcs, était le véritable souverain, payant redevance à la Turquie qui ne manifestait guère sa domination que par ses exigences financières.

Par contre, le Dey et ses créatures, tyrans dévorateurs, pesaient lourdement sur le peuple arabe qui ne formait pas une unité politique, mais était lié par une croyance religieuse commune, la « foi en Mahomet ».

La régence, en la personne du Dey, était donc responsable, si responsabilité il y a, de l'incident avec notre Consul et le peuple était absolument en dehors de la querelle d'argent qui opposait la France endettée au Dey réclamant.

Mais, au fait, l'honneur si chatouilleux en 1830, avait-il

vraiment ses raisons ?

Les contemporains ne le jugeaient pas ainsi, cet épisode belliqueux ne fut guère considéré que comme le prélude d'un vaudeville ; la rupture avec la régence n'était pas une affaire exceptionnelle, l'histoire enregistre de multiples discordes et ruptures entre le Dey et le gouvernement français. Charles-Quint et Louis XIV avaient déjà envoyé des escadres, bombarder la capitale des Barbaresques, et chose curieuse, M. Paul Masson qui mit à jour les archives des Affaires étrangères, reconnaît que le bombardement d'Alger en 1683 par Duquesne avait porté un tort considérable au commerce français établi dans les États de Barbarie, car il y avait déjà des commerçants fixés là-bas à cette date, si bien qu'en 1827 l'incident semblait devoir suivre son cours habituel.

Petite démonstration militaire de la France, puis dans les palabres le Dey ferait des excuses, offrirait des présents ; on fixerait une indemnité et on conclurait un nouveau traité d'amitié.

Un premier point est acquis. Le fait n'était pas nouveau, il était sans grande importance ; la presse de l'époque est instructive à cet égard, car nombreux furent ceux qui s'opposèrent à l'expédition en 1830.

En second lieu, les Barbaresques étaient-ils vraiment ces pirates et ces sauvages dont il fallait se débarrasser ou tout au moins réduire à l'impuissance de nuire ?

Oubliant volontairement les « Surcouf de Saint-Malo », ouvrons à ce sujet les archives de la Chambre de Commerce de Marseille dont le rôle fut des plus importants dans cette histoire.

Nous apprenons que dès la seconde moitié du quinzième siècle, sous François I<sup>er</sup>, la France, avec Soliman, prépara l'établissement des concessions d'Afrique et depuis cette date jusqu'à la conquête, ces établissements gérés par des

commerçants marseillais firent flotter en terres barbaresques le drapeau français.

Des preuves, en voici :

Dès 1561-1580, à côté des établissements comme la Compagnie du Corail, celle des Bastions de France, et diverses Compagnies d'Afrique, de nombreux négociants relevant de la Chambre de Commerce de Marseille, s'établirent pour leur compte dans les principales villes d'Afrique du Nord : Alger, Tunis, Tripoli.

En 1564, un Consulat de France fut créé à Alger ; en 1577, à Tunis.

À Oran, la Corte Chica du dix-septième siècle était au temps des Maures un lieu de délices célébré par les poètes, et en 1830, les Français trouvèrent là-bas une bourgade de 3 à 4.000 habitants, presque tous Espagnols.

Extraordinaire pays de Barbares ?... où les étrangers vivent près des autochtones, font du commerce, ont des rapports d'affaires, possèdent des établissements et des propriétés, donc la Chambre de Commerce de Marseille était si fière, étant la principale intéressée.

Les deux causes invoquées par les historiens à gages perdent toute leur valeur et ne subsistent que comme « prétextes » voilant des buts moins avouables, rarement avoués, mais pourtant reconnus par des auteurs divers, éloignés du grand public. (Gabriel Esquei : *La Prise d'Alger*, par exemple.)

L'expédition eut deux adversaires de marque : l'Angleterre et la presse libérale ; mais elle eut surtout un partisan : le commerce et l'industrie naissante, qui surent mener à bien leurs desseins.

La situation générale était favorable, en 1830. Les guerres de l'Empire avaient épuisé la France, et les autres nations la tenaient pour une puissance de deuxième rang ; elle avait

besoin de regagner son prestige.

L'Angleterre était aux prises avec des difficultés intérieures ; l'Autriche avait des démêlés avec l'Italie. À l'intérieur, la presse libérale s'agitait, la puissance militaire avait des exigences, les officiers de Napoléon vivaient encore, et Charles X ne les avait pas tous casés ; ils étaient turbulents, poussaient à la guerre pour avoir de l'avancement, et n'avaient de chance que dans une aventure extérieure.

D'autre part, c'était un excellent dérivatif à l'agitation des esprits. C'est dans ces conditions que l'opération fut décidée, et l'Angleterre fut placée devant le fait accompli.

Le prince Sixte de Bourbon, descendant de Charles X, dans son livre *La dernière Conquête du Roi*, rappelle comment le baron d'Haussez reçut les représentations de l'ambassadeur d'Angleterre : « Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas traiter l'affaire diplomatiquement ; la France se moque de l'Angleterre. »

L'Autriche visait la Serbie et la Bosnie ; elle espérait le démembrement de la Turquie, ce qui faciliterait ses desseins de conquête ; il y eut un marché entre les deux gouvernements complices.

L'Autriche laissait faire ; la France passait la main. Et, comme la Russie convoitait Constantinople, elle souhaitait la défaite de la Turquie.

Devant ces faits, l'immense empire ottoman, en pleine décomposition, protesta pour la forme, mais laissa faire les autres nations aussi, et, grâce à ces circonstances heureuses, la première partie de la conquête se fit sans trop d'inconvénients.

À l'intérieur. il y avait grande urgence, et quand Villèle s'opposa à toute action guerrière, le ministre de la guerre

Clermont-Tonnerre répondit : « Il ne faut pas laisser échapper l'occasion de donner quelque chose qui occupe ce peuple, car il faut le détourner de la fermentation politique. »

D'ailleurs, l'affaire engagée, le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, écrivait à Thiers, le 5 août 1836 : « Envoyez-moi tous les prêcheurs d'égalité, et je reste en Algérie pour les faire tuer. »

Raisons extérieures et intérieures sont bien loin des chansons « droit, justice, civilisation ».

Le ministère Polignac ne se souciait guère de tous ces ballons démagogiques lâchés par l'histoire et recueillis par la Troisième République.

D'ailleurs, le plan militaire exécuté par la monarchie avait été conçu et rédigé par le commandant Boutin, sous l'Empire, et l'empereur botté se moquait bien de la civilisation, lui qui cherchait la fortune et la gloire.

S'il nous faut des précisions pour terrasser le mensonge historique, il nous suffit de puiser dans les archives de la Chambre de Commerce de Marseille. Nous y trouvons en effet que, dès le seizième siècle, les commerçants marseillais, représentés par leur vieille Chambre de Commerce, s'entendirent pour faire de la « colonisation ».

Le commerce de Marseille demandait qu'on en finît avec le régime des deys ; aussi il prêta un concours des plus actifs à la préparation de l'expédition.

Mais comme, peu de jours après la prise d'Alger par le maréchal de Bourmont, Charles X perdait son trône, une grande inquiétude s'empara du commerce et de la finance, qui jouaient leur carte sur la colonisation.

Qu'allait faire la Monarchie de Juillet ?

Diverses hypothèses étaient agitées.

Entente avec le Dey, établissement d'un gouvernement arabe, remise de la régence à la Turquie, à Méhémet-Ali ou à l'Ordre de Malte, partage avec les autres puissances.

L'affaire traînait et on n'osait conclure. Le gouvernement ignorait à peu près tout de cette vaste région, et *seuls les commerçants* savaient ce qu'on pouvait tirer de ce riche pays.

Aussi, un nouveau parti réclamant ardemment la *colonisation* se forma à Marseille, et, comme l'expédition n'était pas populaire, le parti jeune et ardent de la colonisation mena une campagne vigoureuse. Des colons, des commerçants nouveaux allèrent s'établir à la Régence, et, le 7 décembre 1830, ils obtenaient du général en chef la décision portant création de la Chambre de Commerce d'Alger, sœur cadette de celle de Marseille.

Elles prirent toutes deux en mains les intérêts de la colonisation. Dès le mois d'octobre 1831, elles réclament au Président du Conseil une prompte colonisation de toute la Régence, dans *l'intérêt* « du commerce, de l'agriculture, de la marine et de l'industrie ».

Alors que des députés célèbres, Dupin, Passy, etc., demandent l'évacuation, le Comité de la Colonisation agit vigoureusement près du gouvernement.

En, août 1833, une commission d'enquête, présidée par le général Bonnet, est arrêtée au passage à Marseille ; la Chambre de Commerce lui remet ses mémoires, fait valoir ses desiderata ; trente-neuf commerçants expriment leurs craintes, ils font sentir le danger qu'il y a pour le commerce si on abandonne cette conquête, ou même si on la réduit à une occupation militaire des grandes villes. Ils font ressortir les avantages qu'il y a pour le commerce et l'industrie à conserver et à coloniser ce beau pays. Les Chambres de Commerce de Marseille et d'Alger appuient cette pétition du parti de la colonisation adressée au gouvernement. Elles

adressent, une circulaire aux trente-six Chambres de Commerce de France, leur demandant de soutenir leur manière de voir. Toutes répondent favorablement et épaulent leurs consœurs, qui se trouvent être plus directement intéressées à ce que la colonisation se réalise intégralement.

C'est sous ces influences que la conquête fut élargie et la colonisation poursuivie.

Tous ces aveux cyniques éclairent d'un jour cru les mobiles véritables de la conquête de l'Afrique du Nord.

Il est inutile d'insister. L'Histoire rectifiée est nette ; elle est la preuve que le mensonge est manié par nos maîtres et que l'État, en formant des citoyens, les empoisonne suivant ses intérêts.

À côté des données économiques qui confirment la logique du matérialisme historique, il en est d'autres qui lui échappent.

Les facteurs politiques, sociaux, économiques, ont joué chacun leur rôle, mais jamais, à aucun moment, il ne fut question d'« humanité », de « civilisation » !

Des intérêts, et c'est tout ce que démontre l'Histoire rectifiée.

[/Élie Angonin

(23 mars 1930)/]